

Comment fonctionne l'impôt sur le revenu ?

Tranches d'imposition (en euros) sur le revenu de 2009

Tranches	Coeff. 1	Coeff. 2
Jusqu'à 5.875	0,00%	
De 5.875 à 11.720	5,50%	323,13
De 11.720 à 26.030	14,00%	1.319,33
De 26.030 à 69.783	30,00%	5.484,13
Au-delà de 69.783	40,00%	12.462,43

Tableau du nombre de parts

Situation	Nombre de personnes à charges	Nombre de parts
Célibataire, divorcé	0	1,0
Marié	0	2,0
Célibataire, divorcé	1	1,5
Marié	1	2,5
Célibataire, divorcé	1	2,5
Marié	2	3,0
Célibataire, divorcé	3	3,0
Marié	3	4,0
Célibataire, divorcé	4	4,4
Marié	4	5,0
etc...		

En fonction de la tranche dans laquelle se situe R/N, l'Impôt sur le Revenu

$$IR = (R \times \text{coeff. 1}) - (N \times \text{coeff. 2}) \text{ où :}$$

R = revenu global imposable (après abattements)

N = nombre de parts

L'abattement forfaitaire de 10% est limité approximativement à 13.000 €.

L'ex abattement de 20% a été supprimé pour compenser la baisse du taux marginal d'impôt (de 48% à 40% sur la tranche supérieure).

La nouvelle règle avantage largement les revenus dépassant les plafonds d'abattement, soit les revenus qui vont au-delà de 130.000 €. En effet 40% est mieux que 48% en marginal.

Pour l'immense majorité des autres contribuables la règle est pénalisante, en effet :

Avant : base imposable 100-10%-10% abattement => 81 puis 81 à 48% => 38,88 il reste donc 61,12

Après : base imposable 100-10% abattement=> 90 puis 90 à 40% => 36 il reste donc 64